

## BURKINA FASO

### SUIVI DES FLUX DE POPULATIONS

ANALYSE D'ENQUÊTES INDIVIDUELLES RÉALISÉES DE  
JANVIER À DÉCEMBRE 2018 AUX POINTS DE SUIVI DES FLUX  
DE KANTCHARI, DORI / SEYTENGA, OUAGADOUGOU,  
FARAMANA ET YENDÉRÉ

*Octobre 2019*



CE PROJET EST FINANCÉ PAR :



## AVIS AUX LECTEURS

Une autorisation est requise pour reproduire toute partie de cette publication. Permission d'être librement accordée à des organisations éducatives ou à but non lucratif.

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires : l'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants. Les cartes présentées dans ce rapport ne sont fournies qu'à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et noms géographiques peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM. Ce document a été élaboré avec l'aide financière de l'Union européenne et du Department for International Development (DFID) du Royaume-Uni.

Les opinions exprimées dans le présent document ne peuvent en aucun cas être interprétées comme reflétant l'opinion officielle des donateurs.

Organisation Internationale pour les Migrations  
Représentation du Burkina Faso  
Ouagadougou, Ouaga200, arrondissement 12, secteur 52  
Tel. : +22625974038  
E-mail : [bfinformationunit@iom.int](mailto:bfinformationunit@iom.int)  
Site Internet :  
<https://www.displacement.iom.int/burkina-faso/>

## SOUTIEN FINANCIER

Ce rapport a été produit par l'équipe DTM du Bureau de l'OIM au Burkina Faso, avec le soutien financier de :



Ce projet est financé  
par l'Union  
Européenne



© Organisation internationale pour les migrations (OIM)  
Octobre 2019

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>4</b>
<b>RÉSUMÉ.....</b>	<b>7</b>
<b>NOMBRE ET LOCALISATION DES ENQUÊTES .....</b>	<b>8</b>
<b>DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES.....</b>	<b>10</b>
<b>ÉDUCATION ET EMPLOI.....</b>	<b>12</b>
<b>MOTIF DU VOYAGE.....</b>	<b>13</b>
<b>DESTINATION FINALE .....</b>	<b>15</b>
<b>CONDITIONS DE VOYAGE.....</b>	<b>16</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>18</b>

# INTRODUCTION

## CONTEXTE

Le Burkina Faso est témoin d'une migration internationale très diversifiée, caractérisée tant par le départ que le retour et le transit de migrants dans le pays. Du fait de sa position géographique au cœur de l'Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso est considéré comme un axe majeur pour de nombreux migrants africains se dirigeant vers un autre pays de la région ou, pour certains d'entre eux, en route pour l'Afrique du Nord. Historiquement orienté principalement vers les pays d'Afrique de l'Ouest, le phénomène migratoire tend graduellement à se diriger vers le Maghreb et l'Europe.

Les mobilités au Burkina Faso sont multidimensionnelles et multifactorielles. Néanmoins, elles sont principalement motivées par des facteurs socio-économiques : dans l'espoir d'améliorer leurs conditions de vie, des milliers de migrants, ressortissants de l'Afrique centrale et de l'Ouest, traversent le Burkina Faso notamment vers les pays du Maghreb et, pour certains, pour l'Europe.

Cependant, l'ampleur réelle des mouvements migratoires au Burkina Faso n'est pas maîtrisée, du fait de l'absence de données évidentes. Ceci rend difficile l'élaboration de programmes pour une meilleure protection et assistance des migrants en situation de détresse.

Face à ces défis, la stratégie nationale de migration (SnMig) adoptée par le gouvernement burkinabè s'articule autour de deux axes majeurs : la protection et la garantie des droits des migrants et le renforcement de la collecte et de l'analyse des données migratoires<sup>1</sup>. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Ministère en

charge de la Solidarité nationale et de l'Action humanitaire et l'Institut national de la Statistique et de la Démographie (INSD) ont mis en place les Points de suivi des flux de populations (FMP, *Flow Monitoring Points*), outil de la Matrice de suivi des déplacements (DTM) en vue notamment de mieux comprendre les tendances des flux migratoires, ainsi que le profil, les besoins et les vulnérabilités des personnes (traversant le Burkina Faso ou en déplacement interne), et ainsi de contribuer à une meilleure compréhension des flux de population et favoriser le développement de programmes et des politiques adaptés.

## OBJECTIFS

En présentant une analyse d'enquêtes individuelles effectuées auprès des personnes entrant et/ou sortant du territoire burkinabè dans le cadre de l'activité du suivi des flux de populations, le présent rapport cherche à fournir des informations sur les profils, expériences migratoires, intentions et besoins des populations mobiles au Burkina Faso. Ces informations offrent par là une compréhension plus complète et affinée des flux et profils migratoires dans le pays, dans l'espoir de développer des programmes d'assistance et des politiques migratoires mieux orientées et plus adaptées.

## MÉTHODOLOGIE

Ce rapport présente les données clés obtenues lors d'enquêtes individuelles effectuées au niveau des Points de suivi des flux (FMP) entre janvier et décembre 2018, dans le but de mieux comprendre les profils, parcours migratoires et besoins des voyageurs transitant par les FMP. Les informations ont été collectées auprès de 4 451 personnes âgées de 15 à plus de 60 ans. Les enquêtes individuelles sont un outil du suivi des flux de populations (*Flow Monitoring*).

<sup>1</sup> Ministère de l'Économie des Finances et du Développement : Stratégie nationale de migration adoptée par le Gouvernement en février 2017

Au Burkina Faso, le suivi des flux est effectué aux points de transit clés de Ouagadougou depuis 2017, ainsi qu'à Dori / Seytenga, Kantchari, Faramana et Yendéré depuis 2018<sup>2</sup>.



Le suivi des flux de populations est un travail de collecte des données qui vise à identifier des zones sujettes aux migrations transfrontalières et intrarégionales et à mettre en lumière le nombre et les caractéristiques des personnes passant par ces zones. Les zones de forte mobilité sont identifiées à l'échelle du pays avec les autorités nationales. Les équipes DTM, en partenariat avec les autorités locales, conduisent ensuite un travail d'identification des points de transit stratégiques au niveau local. À chacun de ces points de transit ou points de suivi des flux, deux principales méthodologies de collecte de données sont utilisées : l'enregistrement des flux (FMR, *Flow Monitoring Registry*) et les enquêtes individuelles (FMS, *Flow Monitoring Survey*).

Le FMR consiste à collecter les données au niveau des différents points de passage via des observations directes et auprès des informateurs clés : il peut s'agir du personnel des gares routières, des fonctionnaires étatiques, des chauffeurs de bus ou des migrants eux-mêmes. Les données collectées sont le nombre de voyageurs passant par les points de passage, leurs nationalités, lieux de

provenance et destinations envisagées, ainsi que les moyens de transport utilisés.

Quant aux FMS, elles permettent de collecter des données plus approfondies à travers des entretiens auprès d'un échantillon de voyageurs qui passent par les points de passages afin de mieux comprendre leurs profils. Les données principales collectées sont la nationalité du voyageur, son âge, son sexe, son niveau d'éducation, son statut professionnel, les raisons de son déplacement, sa provenance, sa destination, ainsi que ses besoins et vulnérabilités.

La taille de l'échantillon de personnes enquêtées lors des FMS est proportionnel au nombre de personnes observées chaque jour. Le choix de l'échantillon est fait de manière aléatoire, bien qu'ils se fonde également sur le volontariat, le consentement des individus à répondre aux enquêtes individuelles devant être clairement affiché pour pouvoir poursuivre la collecte d'informations. Deux critères principaux sont également pris en compte : les populations non-burkinabè et les voyageurs burkinabè en situation de migration saisonnière ou de longue durée sont prioritaires.

## LIMITES

La méthodologie utilisée par le suivi des flux de populations comporte des limites qu'il faut garder à l'esprit. Tout d'abord, la méthode de choix de l'échantillon des voyageurs interrogés (*voir la section Méthodologie*) reste principalement fondée sur le volontariat, et l'échantillon ne peut donc pas être parfaitement représentatif de l'ensemble des voyageurs observés. Par ailleurs, l'échantillon ne peut être parfaitement aléatoire.

<sup>2</sup> Avertissement : Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur la carte ci-dessous peuvent comporter des erreurs et

n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

Les données utilisées dans le cadre de cette analyse sont issues d'enquêtes menées auprès d'un échantillon de voyageurs qui sont passés par les cinq points de suivi des flux, entre janvier et décembre 2018. Bien que les points de suivi aient été installés aux points de passage et transit principaux des flux migratoires, les résultats présentés ne reflètent pas l'ensemble des mobilités dans le pays, et n'offrent pas une vision complète de la migration au Burkina Faso.

La couverture temporelle de ces enquêtes est également partielle, la collecte des données restant limitée aux jours ouvrables et à une fenêtre horaire limitée, lors de périodes où les flux sont importants. Les données ne reflètent donc pas l'ensemble des flux transitant par les points de suivi des flux. Aucune donnée n'est collectée sur les flux existant en dehors des plages horaires couvertes.

De plus, les résultats sont fortement influencés par les lieux où les entretiens ont été menés. Néanmoins, ils constituent une bonne indication des principales zones de départ des migrants passant par le Burkina Faso.

Par ailleurs, les réponses obtenues et relatées dans ce rapport sont des déclarations qui ne sont pas dûment vérifiées. Il faut également noter que certaines questions ont reçu un nombre significatif de non-réponses. Lorsque cela a été le cas, les données ont été ignorées et n'ont pas été incluses dans les résultats présentés dans ce rapport.

## RÉSUMÉ



4 451 personnes ont été interrogées en 2018 à cinq Points de suivi des flux (FMP).



Les individus interrogés étaient composés à 79% d'hommes.



Les individus interrogés étaient composés à 21% de femmes.



66% des individus interrogés étaient burkinabè.



54% des individus interrogés étaient mariés.



Moins de 1% des individus interrogés étaient des mineurs de moins de 18 ans.



Moins de 1% des individus interrogés avaient plus de 60 ans.



36% des individus interrogés n'avaient reçu aucune éducation.



68% des individus interrogés étaient des travailleurs indépendants.



61% des individus interrogés se déplaçaient pour des raisons économiques.



23% des individus interrogés rejoignaient leur famille.



96% des individus interrogés ont déclaré se rendre dans un pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre.



98% des individus interrogés voyageaient en bus.



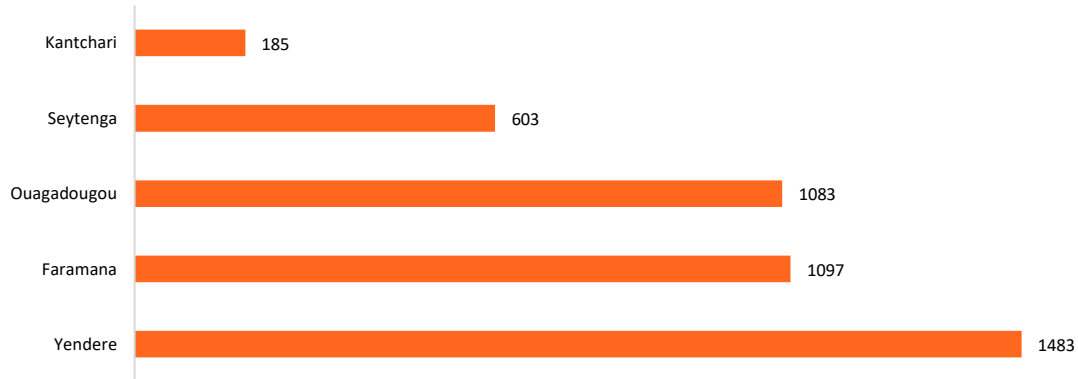
77% des individus interrogés voyageaient seuls.



58% des individus interrogés ont rencontré des difficultés pendant leur voyage. Les difficultés les plus citées étaient la faim et les difficultés financières.

# NOMBRE ET LOCALISATION DES ENQUÊTES

Graphique 1 : Nombre d'enquêtes réalisées par Point de suivi des flux (FMP)



Sur le total des individus interrogés sur l'ensemble de cinq points d'observations répartis au Burkina Faso, le FMP de Yendéré, point frontalier de la Côte d'Ivoire actif depuis avril 2018, a enregistré à lui seul environ le tiers de toute la population observée, soit 33 pour cent. Ceci s'explique par le fait que la Côte d'Ivoire est, historiquement, une destination importante pour les flux migratoires dans la sous-région : de nombreuses personnes transitent par le Burkina Faso pour exercer respectivement des activités agricoles et commercer en Côte d'Ivoire.

Le FMP de Faramana à la frontière malienne, où la collecte des données est conduite depuis mi-avril 2018, a quant à lui enregistré 25 pour cent des flux observés, ce qui peut s'expliquer par le fait que les contrôles et la surveillance policière sont moins rigoureux qu'au point de Heremakono installé de l'autre côté de la frontière. Ainsi, Faramana est un point de transit privilégié par les migrants souhaitant éviter les pertes de temps et d'énergie (dues aux vérifications des autorités maliennes) en se rendant au Mali, principalement à Mopti, pour parfois continuer vers le Sénégal.

Le FMP de Ouagadougou (le seul qui se concentre sur les flux transfrontaliers entrants, principalement issus du Niger, de la Côte d'Ivoire, du Togo, du Bénin et du Ghana) représente quant à lui 24 pour cent du total des flux observés pendant la période (de janvier à décembre 2018). Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, se situe au centre du pays, concentre une population importante<sup>3</sup>, est un important pôle économique et contient plusieurs gares routières permettant d'aller dans de nombreuses destinations dans toute la région, expliquant l'important flux de voyageurs observé dans la ville.

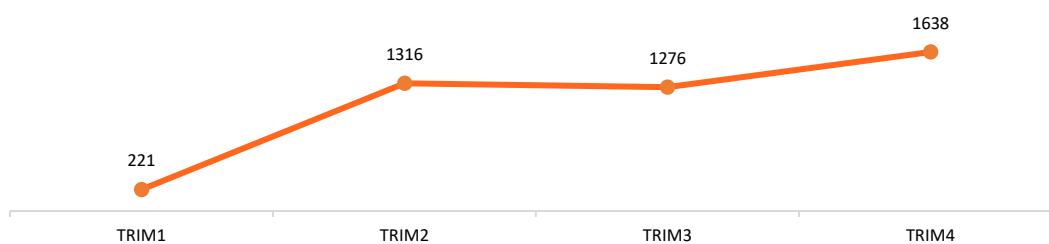
Le FMP de Seytenga, qui observe depuis février 2018 les flux transfrontaliers sortants vers le Niger et le Nigeria, a également observé une part significative des flux (14%). Il s'agit d'un poste frontière emprunté par de nombreux voyageurs et potentiels migrants, notamment pour des mouvements de courte durée.

Enfin, le FMP de Kantchari, qui, depuis mars 2018, observe uniquement les flux transfrontaliers quittant le Burkina Faso en direction du Niger, est celui qui a enregistré le moins de mouvements sur la période, avec seulement 4 pour cent du total des flux. Ceci peut en partie s'expliquer par le fait qu'une section de la route Ouagadougou – Kantchari était défectueuse, ce qui a provoqué une réduction de la fréquentation de cette voie par les automobilistes.

<sup>3</sup> 2,5 millions d'habitants en 2015



Graphique 2 : Nombre d'enquêtes réalisées par trimestre (enquêtes réalisées en 2018)



De façon globale, le nombre de personnes enquêtées a crû tout au long de l'année 2018. En outre, entre le premier et le deuxième trimestre de l'année, le graphique 2 révèle une augmentation importante du nombre d'enquêtes réalisées (nombre multiplié par cinq), et ce en raison de l'ouverture de nouveaux points d'enquête (FMP) au cours du second trimestre. Ensuite, le nombre de personnes enquêtées a légèrement baissé lors du troisième trimestre, ce qui s'explique par la baisse des flux migratoires observés tout au long du mois du Ramadan. Par ailleurs, le quatrième trimestre de l'année 2018 est celui qui a enregistré le plus grand nombre de répondants (1 638).

## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



Les individus interrogés étaient composés à 79% d'hommes.



Les individus interrogés étaient composés à 21% de femmes.



66% des individus interrogés étaient burkinabè.



54% des individus interrogés étaient mariés.



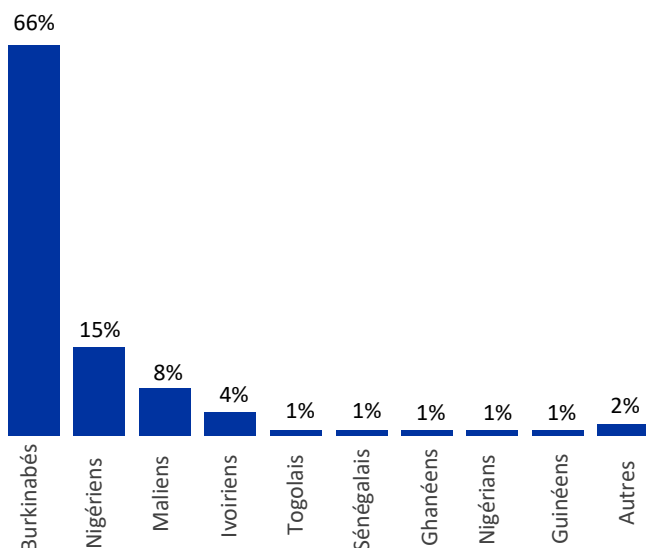
Moins de 1% des individus interrogés étaient des mineurs de moins de 18 ans.



Moins de 1% des individus interrogés avaient plus de 60 ans.

## NATIONALITÉS

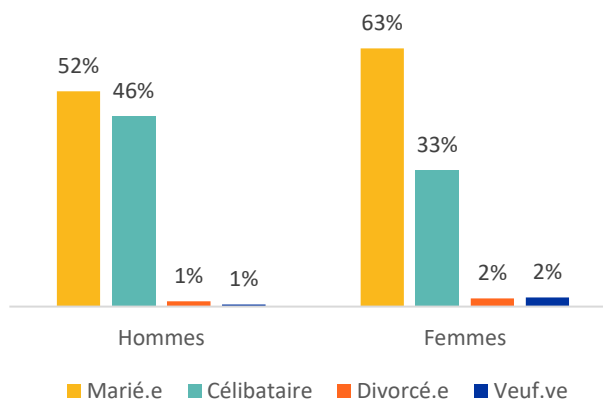
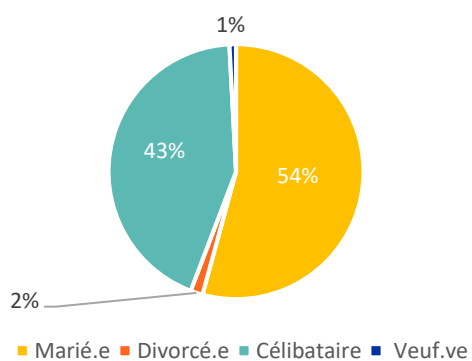
Graphique 3 : Répartition démographique de la population interrogée par nationalité



Parmi les individus interrogés, 66 pour cent étaient de nationalité burkinabè, 15 pour cent étaient nigériens, 8 pour cent étaient maliens et 4 pour cent togolais. Les Sénégalais, Ghanéens, Nigériens et Guinéens représentaient 1 pour cent du total chacun.

## ÉTAT CIVIL

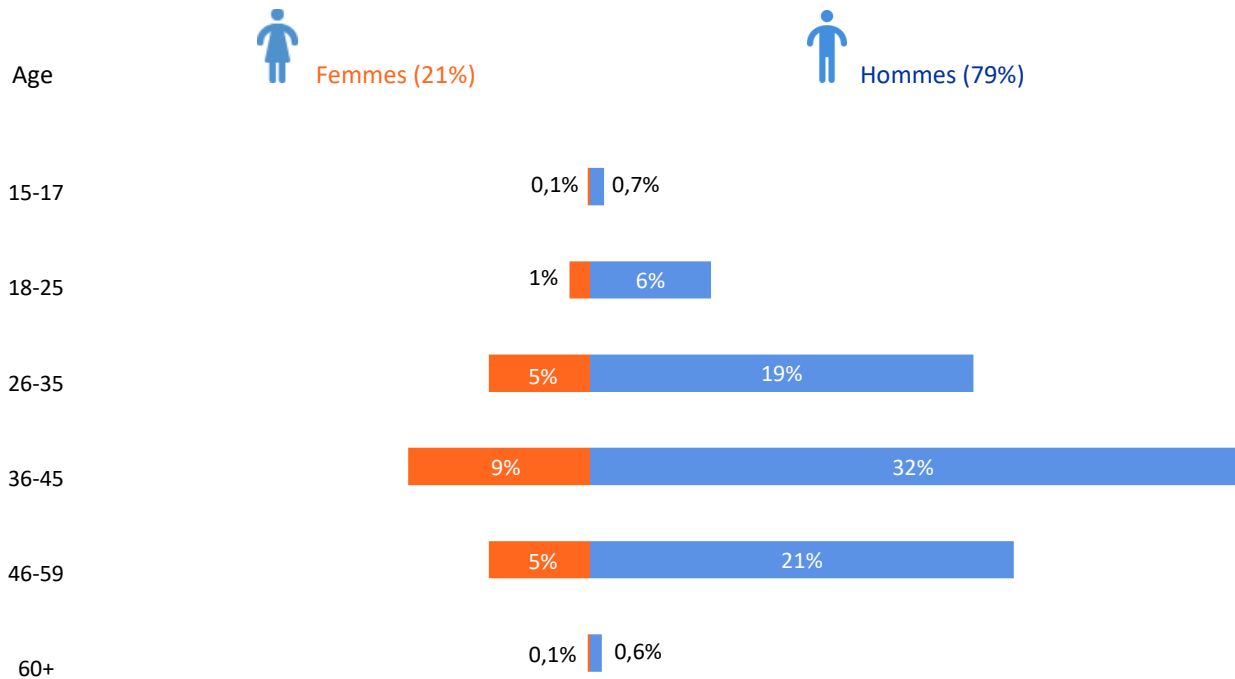
Graphiques 4 & 5 : Répartition démographique de la population interrogée par état civil et par sexe



Parmi les personnes interrogées, 54 pour cent – 63 pour cent des femmes et 52 pour cent des hommes – étaient mariées, et 43 pour cent – 33 pour cent des femmes et 46 pour cent des hommes – étaient célibataires. Par ailleurs, 2 pour cent et 1 pour cent de femmes et d’hommes, respectivement, étaient divorcé.e.s ou veuf.ve.s.

## SEXE ET ÂGE

Graphique 6 : Répartition démographique de la population interrogée par âge et par sexe



La distribution de la population par âge et par sexe met en évidence une faible proportion de personnes très jeunes ou âgées parmi les individus interrogés. En effet, seuls 0,7 pour cent étaient des mineurs âgés de 15 à 17 ans, 0,9 pour cent étaient des personnes de plus de 60 ans. Les adultes entre 18 et 59 ans représentaient la quasi-totalité (97%) des femmes et des hommes. Par ailleurs, il est intéressant de noter que la population interrogée n’est pas particulièrement jeune, la tranche d’âge 36-45 ans étant la plus représentée (41% du total des individus – 32% des hommes et 9% des femmes).

## ÉDUCATION ET EMPLOI

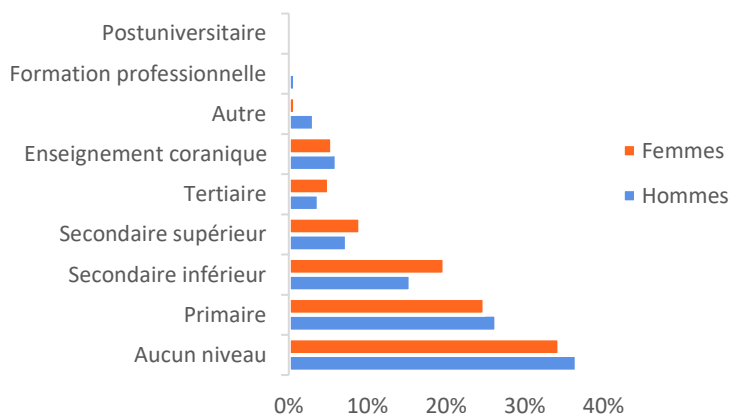


36% des individus interrogés n'avaient reçu aucune éducation.



68% des individus interrogés étaient des travailleurs indépendants.

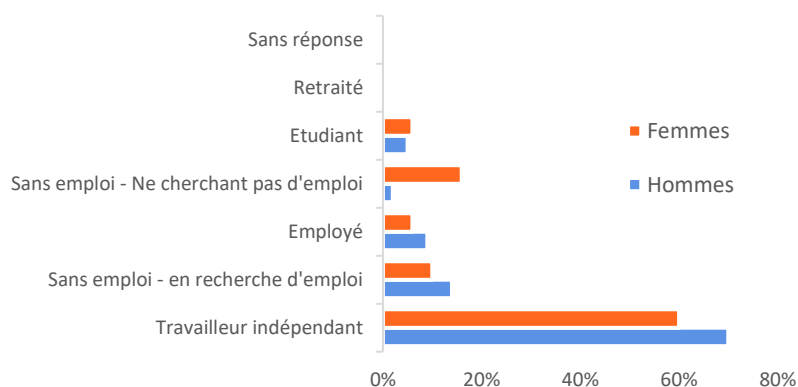
Graphique 7 : Répartition démographique de la population interrogée par niveau d'éducation et par sexe



La distribution de la population par niveau d'éducation est comparable pour les hommes et pour les femmes. Ainsi, parmi les individus interrogés, 36 pour cent ont déclaré n'avoir aucun niveau d'éducation (34% des femmes et 37% des hommes), 26 pour cent avaient un niveau d'éducation primaire (25% des femmes et 27% des hommes) et 16 pour cent un niveau secondaire inférieur (20% des

femmes et 16% des hommes). Enfin, 12 pour cent (14% des femmes et 11% des hommes) avaient un niveau d'éducation secondaire supérieur ou tertiaire. À noter également que 6 pour cent des personnes enquêtées ont reçu un enseignement coranique dans une école islamique.

Graphique 8 : Répartition démographique de la population interrogée par situation professionnelle et par sexe



En termes d'emploi, la majorité des personnes interrogées étaient des travailleurs indépendants (68%), dont 70 pour cent des hommes et 60 pour cent des femmes. Treize pour cent des individus sondés étaient sans emploi et cherchaient un travail (10% des femmes et 14% des hommes). Enfin, 9 pour cent étaient employés, 5 pour cent étaient étudiants et 5 pour cent étaient sans emploi et ne cherchaient pas de travail. Les retraités représentaient moins d'1 pour cent de la population interrogée.

## MOTIF DU VOYAGE

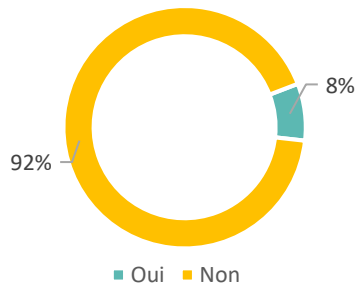


61% des individus interrogés se déplaçaient pour des raisons économiques.<sup>4</sup>



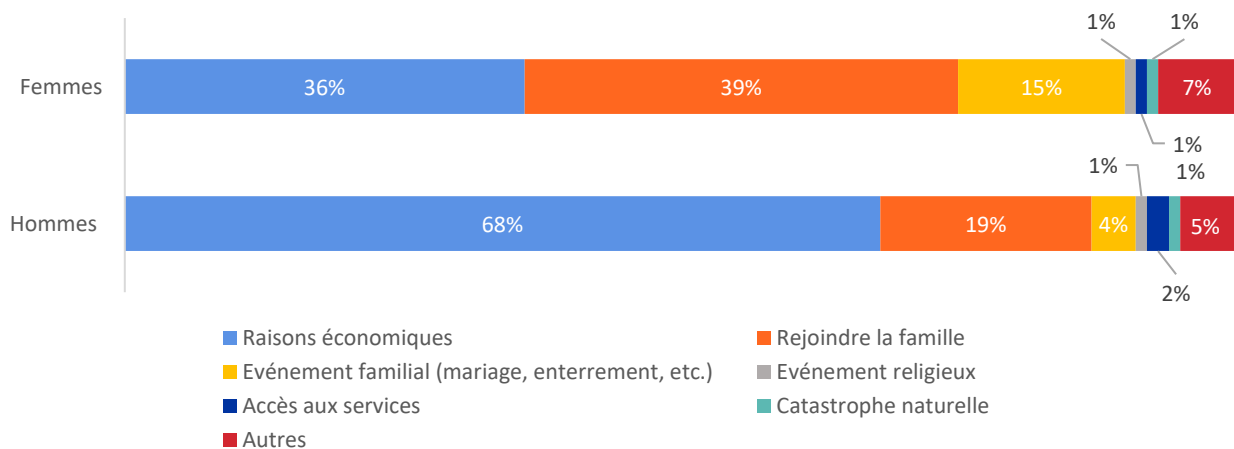
23% des individus interrogés rejoignaient leur famille.

Graphique 9 : « Avez-vous été déplacé.e de force ? »



La grande majorité des individus interrogés voyageait volontairement (92%). Cependant, une part significative d'entre eux (8%) ont affirmé avoir été déplacés de force. Le facteur du sexe ne semble pas jouer de manière déterminante dans la réponse à cette question, ces pourcentages étant quasiment similaires pour les femmes et les hommes.

Graphique 10 : Répartition démographique de la population interrogée par motif de déplacement et par sexe

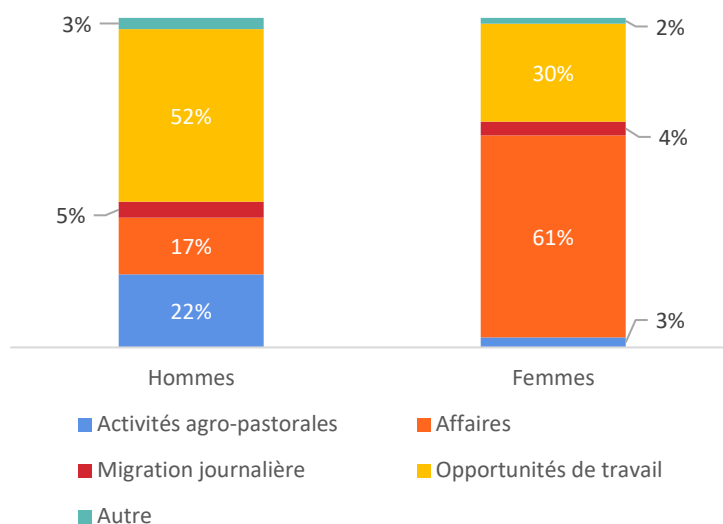


Le principal motif de déplacement des individus interrogés était économique. En effet, 61 pour cent d'entre eux (68% des hommes et 36% des femmes) ont déclaré voyager pour des raisons économiques. La différence observée entre la part d'hommes et de femmes voyageant à des fins économiques peut être expliquée par le fait que les activités économiques transfrontalières sont majoritairement pratiquées par les hommes, les travaux champêtres nécessitant des efforts physiques importants. En seconde position, 23 pour cent des individus sondés (39% des femmes et 19% des hommes) voyageaient pour rejoindre leur famille. À noter également qu'une partie importante de personnes (7%), notamment de femmes (15%), ont cité un événement familial comme motif de voyage.

<sup>4</sup> Fait référence aux personnes qui prévoient de voyager ou de vivre loin de leur résidence habituelle pour une durée supérieure à six mois pour diverses raisons (recherche d'emploi, affaires, vente et achat...).

Parmi les personnes voyageant pour des raisons économiques ayant renseigné une raison plus détaillée<sup>5</sup>, la moitié (50%) étaient à la recherche d'opportunités de travail. Puis, 23 pour cent ont cité les affaires et le commerce et 20 pour cent les activités agro-pastorales. L'analyse par sexe met en avant une différence notable, avec 52 pour cent des hommes se déplaçant pour trouver des opportunités de travail et 61 pour cent des femmes voyageant pour les affaires. En effet, ce sont souvent les femmes qui se chargent d'acheter et de vendre les biens.

Graphique 11 : Répartition démographique de la population interrogée par motif économique de déplacement et par sexe<sup>6</sup>



En outre, les résultats des enquêtes FMS de l'année 2018 ont mis en évidence une certaine corrélation entre le pays de naissance des individus et les raisons de leur déplacement. Il faut noter que cet aspect particulier sur la corrélation fera l'objet d'un suivi dans les prochaines analyses. Ainsi, par exemple, plus des deux tiers (69%) des personnes originaires du Burkina Faso (2 903 personnes) se déplaçaient pour des raisons économiques, tandis que 14 pour cent rejoignaient leur famille et 8 pour cent voyageaient pour assister à un événement familial. De même, parmi les Nigériens (661 personnes), les deux principaux motifs de déplacement cités étaient le désir de rejoindre la famille (48%) et les raisons économiques (42%). Les personnes originaires du Mali (315 personnes), quant à elles, rejoignaient leur famille pour plus de la moitié (52%), et ont cité des raisons économiques pour 36 pour cent d'entre elles.

<sup>5</sup> 61% des personnes interrogées ont répondu à cette question, soit 2 722 personnes

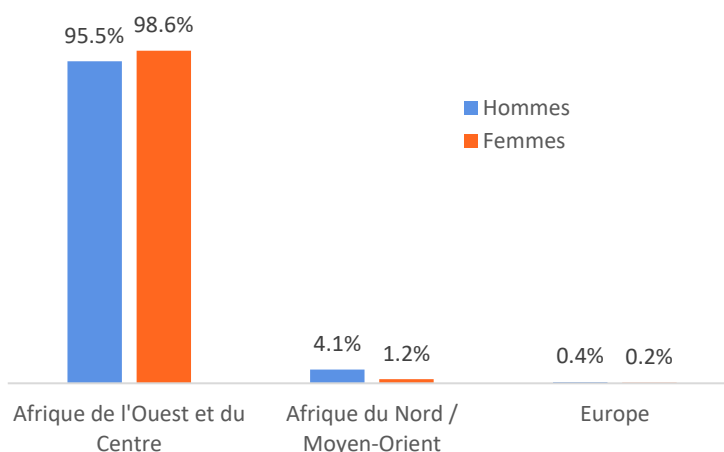
<sup>6</sup> Les pourcentages exprimés dans ce graphique ont été arrondis et ne s'additionnent pas forcément à 100%

## DESTINATION FINALE



96 % des individus interrogés ont déclaré se rendre dans un pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

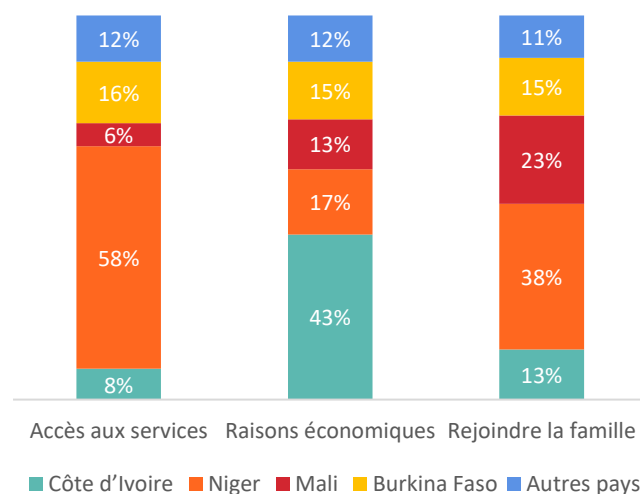
Graphique 12 : Répartition démographique de la population interrogée par région de destination et par sexe



Parmi les individus interrogés ayant répondu à la question quant à leur destination finale<sup>7</sup>, 96 pour cent ont déclaré se rendre dans un pays situé en Afrique de l'Ouest et du Centre (96% des hommes et 99% des femmes) et 4 pour cent en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Un faible pourcentage de personnes interrogées (0,3%) a déclaré vouloir se rendre en Europe. Les trois principaux pays de destination envisagés étaient la Côte d'Ivoire (32%), le Niger (25%) et le Mali (16%).

Graphique 13 : Destination finale de la population interrogée par motif de voyage

Si l'on s'intéresse à la relation entre le motif du voyage et le choix de la destination finale, il ressort des analyses que la majorité des personnes se déplaçant pour des raisons économiques ont choisi de se rendre en Côte d'Ivoire (43%). Le Niger (17%), le Burkina Faso (15%) et le Mali (13%) représentaient également une part significative des destinations pour ce motif de voyage. Par ailleurs, plus de la moitié des personnes voyageant pour accéder à des services étaient en route pour le Niger (58%). Enfin, le Niger (38%), le Mali (23%), le Burkina Faso (15%) et la Côte d'Ivoire (13%) constituaient 89 pour cent des destinations finales des individus souhaitant rejoindre leur famille.



<sup>7</sup> 74% des personnes interrogées ont répondu à cette question, soit 3 309 personnes

## CONDITIONS DE VOYAGE



98% des individus interrogés voyageaient en bus.

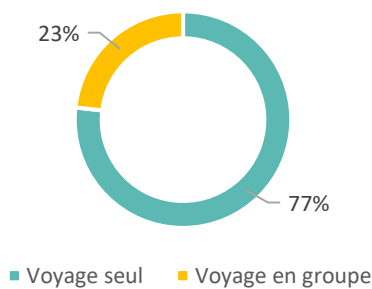


77% des individus interrogés voyageaient seuls.



58% des individus interrogés ont rencontré des difficultés pendant leur voyage. Les difficultés les plus citées étaient la faim et les difficultés financières.

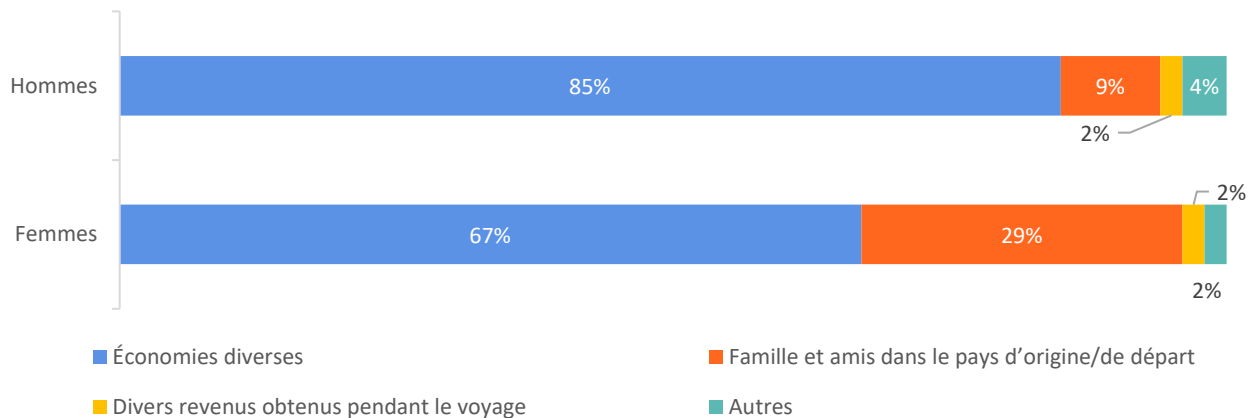
Graphique 14 : « Avez-vous voyagé seul.e ou en groupe ? »



Parmi les personnes interrogées ayant répondu à la question relative aux difficultés rencontrées<sup>8</sup>, 77 pour cent voyageaient seules – 61 pour cent des femmes et 80 pour cent des hommes, tandis que 23 pour cent voyageaient en groupe – 39 pour cent des femmes et 20 pour cent des hommes.

En termes de moyens de transport, 98 pour cent des personnes interrogées voyageaient en bus.

Graphique 15 : « Comment avez-vous financé votre voyage ? » (par sexe)



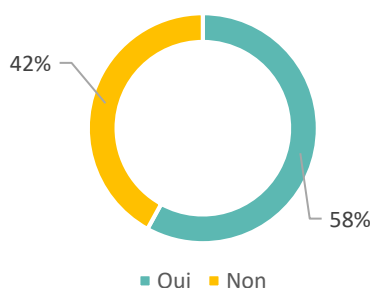
Par ailleurs, 82 pour cent des personnes enquêtées ayant répondu à la question relative au financement du voyage<sup>9</sup> (85% des hommes et 67% des femmes) ont utilisé leurs économies diverses pour financer leur voyage, alors que 12 pour cent d'entre elles (29% des femmes et 9% des hommes) se sont fait aider par leur famille et amis dans leur pays d'origine. Le reste de la population interrogée a financé son voyage grâce à aux revenus obtenus pendant le voyage ou à travers d'autres moyens.

<sup>8</sup> 74% des personnes interrogées ont répondu à cette question, soit 3 310 personnes

<sup>9</sup> 74% des personnes interrogées ont répondu à cette question, soit 3 299 personnes

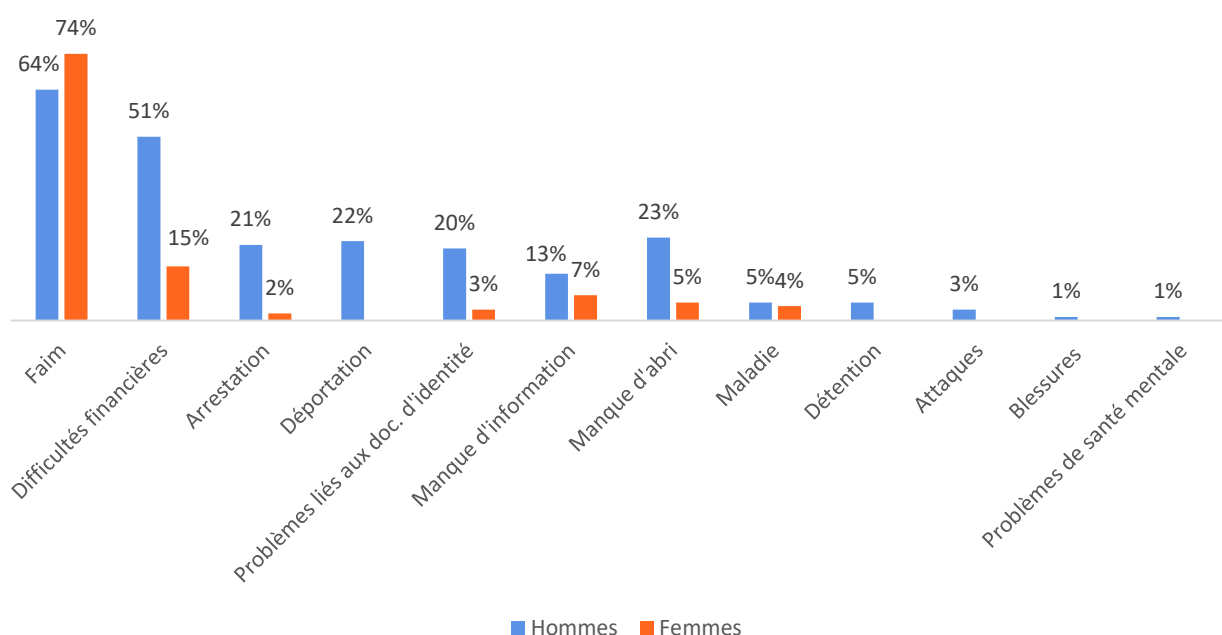


Graphique 16 : « Avez-vous rencontré des difficultés pendant votre voyage ? »



Parmi les individus ayant répondu à la question des difficultés rencontrées pendant le voyage<sup>10</sup>, 58 pour cent ont affirmé avoir rencontré des difficultés pendant leur voyage, tandis que 42 pour cent n’ont pas cité de difficulté particulière. Le sexe ne semble pas déterminant, les pourcentages étant similaires pour les femmes et les hommes.

Graphique 17: « Si oui, quels sont les trois principaux types de difficultés rencontrées ? »



Les difficultés les plus fréquemment citées parmi les répondants<sup>11</sup> étaient la faim (74% des femmes et 64% des hommes) ainsi que les difficultés financières (51% des hommes et 15% des femmes). Le manque d’abri, les arrestations, les problèmes liés aux documents d’identité, le manque d’information et la maladie figurent également parmi les difficultés mentionnées par une part significative des répondants. Enfin, il ressort des analyses que certaines difficultés ont concerné exclusivement les hommes : la déportation (22%), la détention (5%), les attaques (3%), les blessures et les problèmes de santé mentale (1% chacun).

<sup>10</sup> 15% de l’échantillon de 4 451 personnes – soit 670 personnes

<sup>11</sup> 58% des personnes ayant rapporté des difficultés en ont précisé le type – soit 391 personnes

## CONCLUSION

Les principales conclusions de l'analyse des enquêtes individuelles conduites auprès de migrants au Burkina Faso semblent concorder avec le contexte migratoire observé dans le pays et dans la région de façon générale. En effet, la plupart des mouvements observés sont effectués pour des raisons économiques (61%), en particulier pour les opportunités de travail et les affaires, ainsi que pour les activités agro-pastorales. Comme indiqué dans le Rapport de la DTM sur la Mobilité en Afrique de l'Ouest et du Centre<sup>12</sup>, la mobilité inter-régionale est effectivement largement motivée par des opportunités d'emploi dans des zones à forte intensité de main-d'œuvre. La Côte d'Ivoire (32% des destinations finales envisagées par les répondants), le Niger (25%) et le Mali (16%) incluent de telles zones, attractives pour leurs activités minières, agricoles, ou encore tertiaires (services automobiles ou d'entretien ménager par exemple).

Cependant, l'échantillon interrogé aux cinq FMP ne semble pas confirmer la tendance selon laquelle le Burkina Faso est un point de transit et de départ important pour les migrants souhaitant rejoindre le Maghreb ou l'Europe<sup>13</sup>. En effet, selon les déclarations des répondants, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient ne représentaient que 4 pour cent des destinations finales envisagées, tandis que seuls 0,3 pour cent ont cité l'Europe. La plupart des individus interrogés ont déclaré se rendre dans un pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre (96%), conformément aux estimations selon lesquelles de 90 à 95 pour cent des flux migratoires sont internes à la région<sup>14</sup>. Il faut cependant garder à l'esprit que les destinations finales envisagées ne

correspondent pas toujours aux intentions réelles ou aux destinations effectives.

Compte tenu des données que les enquêtes FMS de la DTM sont en mesure de collecter, et en ayant conscience des limites inhérentes à cet exercice, ces résultats présentent un intérêt particulier dans la compréhension globale des dynamiques de mobilité et des profils des migrants au Burkina Faso et dans la région – toujours dans le but de subvenir au mieux aux besoins des populations cibles.

<sup>12</sup> DTM. *West And Central Africa — Regional Mobility Mapping* (August 2019): <https://migration.iom.int/reports/west-and-central-africa-%E2%80%94-regional-mobility-mapping-august-2019?close=true>

<sup>13</sup> DTM. *Mobilités au Burkina Faso – Infographies des mobilités sur le territoire burkinabè* (Août 2019) : <https://migration.iom.int/node/6541?close=true>

<sup>14</sup> Estimations fondées sur les données du Département des affaires économiques et sociales (UN DESA, 2019), des exercices FMP de la DTM (2018) et de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED, 2018)